

Pétition

Construisons la halte ferroviaire de Saint-Jean/Charmilles. C'est l'heure !

Mesdames et Messieurs les députés,

Les soussignés, habitants des quartiers concernés et usagers des transports publics,

Considérant :

- le plan localisé de quartier n° 28330/A-245 qui prévoit depuis 1992 la construction d'une halte RER au portail ouest du tunnel dit de « Châtelaine » ;
- Le dépôt de la pétition « Construisons la halte ferroviaire de Saint-Jean » le 16 juillet 2004 ;
- La réponse du Conseil d'Etat du 18 mars 2008 à cette dernière, dans laquelle il « confirme que les réservations nécessaires sont garanties dans le PLQ en vue d'une réalisation éventuelle d'une halte RER à Saint-Jean » et dont l'opportunité devra être évaluée après la construction du CEVA ;
- L'acceptation par une large majorité du peuple suisse et genevois de la création d'un fonds pour le développement des infrastructures ferroviaire (FIF) le 9 février 2014 ;
- Les 35 000 habitants pour qui une telle infrastructure représenterait la halte ferroviaire la plus proche de leur domicile (soit pratiquement 10% de la population cantonale) ;

invitent le Grand Conseil à promouvoir la construction de la halte ferroviaire de Saint-Jean/Charmilles

Prénom	Nom	Adresse	Signature

Feuille de signatures à renvoyer à Alexandre Patti, av. Gallatin 11, 1203 Genève, au nom du collectif d'habitants pour la halte St-Jean / Charmilles **avant le 31 mars 2015**